

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITE DE SAINTE-LOUISE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Louise tenue le mardi 6 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances du conseil qui fixe l'heure et le jour des séances ordinaires pour l'année 2019 qui se tiendront à 20h00 :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| • le mardi 8 janvier | • le mardi 5 février |
| • le mardi 5 mars | • le mardi 2 avril |
| • le lundi 6 mai | • le mardi 4 juin |
| • le mercredi 3 juillet | • le lundi 5 août |
| • le mercredi 4 septembre | • le lundi 7 octobre |
| • le mardi 5 novembre | • le mardi 3 décembre |

et résolu unanimement qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché et publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Sainte-Louise, ce 12 novembre 2018.



Maryse Ouellet,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière